

Ouagadougou, le **04 MARS 2026**

RETABLISSEMENT DE BOURSE D'ETUDES

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,
l'étudiante boursière dont le nom suit, reçoit
l'accord de la CNBES pour le rétablissement de
sa bourse d'études au titre de l'année
académique 2025-2026.**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, l'étudiante boursière dont le nom suit, reçoit l'accord de la CNBES pour le rétablissement de sa bourse d'études au titre de l'année académique 2025-2026.

N°	Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Niveau d'études actuelles	Etudes Envisagées	Année académique	Université d'accueil	Décision de la CNBES du 10/02/2026
1	SANA	Loubabatou	21/09/2006	F	Licence 1	Bâtiment et Travaux Publics	2025-2026	ESUP-J	Oui pour le rétablissement de la bourse pour des études de licence 1 en Bâtiment et Travaux Publics au titre de l'année académique 2025-2026

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

P/le Ministre, Président de la CNBES
P/O le Conseiller Technique



Pr Jean Célestin KY
Chevalier de l'Ordre de l'Etaton
Chevalier de l'Ordre du Mérite